

MAURITANIE-JAPON

740 millions d'ouguiya

en appui à la sécurité alimentaire

Une subvention d'un montant de sept cent quarante millions (740.000.000) d'ouguiya soit trois cent millions (300.000.000) de yens a été octroyée dimanche à notre pays par le gouvernement du Japon.



Cette aide octroyée dans le cadre du programme japonais d'aide alimentaire pour l'année fiscale 2004 sera utilisée pour l'acquisition de 8.000 tonnes de riz environ destinées aux populations les plus démunies et constitue une contribution substantielle à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays ainsi qu'un soutien à la balance des paiements.

Elle intervient à un moment où le gouvernement mauritanien a lancé un appel international pour l'aide alimentaire suite aux conséquences de l'invasion acridienne et de la sécheresse en 2004.

L'échange de notes au terme duquel le Japon octroie cette aide à notre pays a été signé du côté mauritanien par le ministre des Affaires Economiques et Développement, M. Sidi Ould Didi et du côté japonais



par M. Shinya Iwata, chargé d'affaires de l'ambassade du Japon en Mauritanie.

Dans un mot prononcé lors de la cérémonie de signature de l'échange de notes, le ministre des Affaires Economiques et du Développement a souligné que cette subvention constitue une étape supplémentaire dans l'affermissement des relations excellentes qui lient la Mauritanie et le Japon. Il a ajouté que cette aide vient à point nommé, compte tenu de la conjoncture difficile à laquelle

sont confrontées nos populations rurales du fait de l'invasion acridienne et du déficit pluviométrique survenus en 2004.

M. Sidi Ould Didi a encore précisé que la présente action s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, élaborée conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et traduite dans les faits par le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck. Il a enfin remercié le Japon pour l'appui précieux qu'il ne cesse d'apporter au développement économique et social de notre pays.

Quant à M. Shinya Iwata, premier secrétaire de l'ambassade du Japon en Mauritanie il a confirmé l'excellence des relations de coopération existant entre la Mauritanie et le Japon,

ajoutant que cet accord concerne l'aide alimentaire qui occupe une place privilégiée dans la coopération japonaise en faveur de la Mauritanie.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Commissaire à la Sécurité Alimentaire, M. Hamoud Ould Ely, du Secrétaire Général du ministère des Affaires Economiques et du Développement, M. Mohamed Ould Maaouya et du directeur du département Afrique Asie au ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

